

COMPTE RENDU REGROUPEMENT CPE BASSIN OUEST

MARDI 17 MAI

Etaient présents : 14 collègues CPE (sur 28) ; 8 établissements représentés (sur 13).

Ordre du jour :

- 1 - Bilan journées d'accompagnement AED 2021/2022 ;
- 2 - Organisation journées d'accompagnement AED 2022/2023 ;
- 3 - ADESCO ; signalements absentéisme ;
- 4 - Questions diverses.

1 - Bilan journées d'accompagnement AED 2021/2022 :

Confère PJ

2 - Organisation journées d'accompagnement AED 2022/2023 :

Lecture et échanges sur le document élaboré par le groupe de travail du Tarn et Garonne « **Atelier 82 – Formation et Accompagnement des AED premiers contrats** » (transmis par Mme MOARI).

Le déroulé général sur l'année nous apparaît cohérent et proche de ce que nous mettons en place dans nos propres établissements.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes concentrés surtout sur l'organisation de la journée d'accompagnement, en nous basant sur les indicateurs et remarques ressortis dans le bilan 2021/2022 (questionnaire de satisfaction remis à chaque AED).

Aussi, nous avons fait émerger les propositions suivantes :

- **Date** : dernière semaine de septembre (en 2021 : mi-octobre, les AED ont fait remonter que c'était trop tard dans l'année, notamment à travers le besoin de travailler/échanger sur des cas pratiques).
- **Effectifs** : si moins de 20 nouveaux AED à former : 1 seule journée ; si plus de 20 nouveaux AED à former : 2 journées.
- **Intervention chef(fes) d'établissement** : maintenue ; il est ressorti des AED l'importance d'un point de vue extérieur à la vie scolaire.

- **Intervention EMS** : jugée non indispensable ; nous avons convenu que nous, CPE du bassin, étions les plus à mêmes de répondre aux interrogations pratiques des AED. Plusieurs collègues CPE se sont déjà proposé(se)s pour animer cette partie de la journée.

- **Module Magistère** : afin que tous les AED bénéficient de ce parcours d'auto-formation, nous avons jugé pertinent de consacrer 1h30 dans la journée d'accompagnement à faire **ensemble** cette auto-formation (en salle informatique). Les AED pourront alors interagir avec les CPE si besoin de précisions, notamment sur les études de cas pratiques. Nous nous assurerons ainsi qu'ils aient bien tous pris connaissance de ce module mis à leur disposition.

- **Intervention Franck MARTIN** : bien que cette partie ait été appréciée par une majorité des AED, nous avons pensé que changer de thématique afin de coller mieux aux problématiques actuelles de notre bassin serait plus pertinent ; aussi nous pensons solliciter M.PAPPOLA, afin de lui demander d'intervenir sur les questions de **Laïcité, Valeurs de la République et/ou Egalité filles-garçons**.

- **Proposition d'organisation de la journée** :

8h45	Accueil Café
9h	Intervention Chef(fe)s d'établissement
10h	
12h	Parcours Magistère (en direct sur ordinateurs)
13h	Pause déjeuner
14h	Intervention M.PAPPOLA ? <i>Valeurs de la République, Laïcité, Egalité filles/Garçons</i>
16h30	Etude de cas pratiques - Animée par les CPE volontaires

3 - ADESCO ; signalements absentéisme :

Plateforme déployée dans tous les collèges ; un seul lycée concerné sur le bassin Ouest.

ADESCO fait l'unanimité quant à la facilité de sélection des élèves dans la base de données et du gain de temps de ne plus avoir à saisir toutes les coordonnées famille.

Cependant, plusieurs problématiques sont notées à l'issue de cette première année d'utilisation :

- plateforme accessible relativement tard dans l'année, beaucoup de retard pris sur les signalements.
- accès à la plateforme uniquement depuis notre établissement scolaire.
- aucune formation en direction des CPE (*et non des chef(fe)s d'établissements*) n'a été proposée ; obligation de s'auto-former et de découvrir la plateforme en autonomie.

- la méconnaissance de la plateforme a entraîné des « couacs » pour certains collègues (*par exemple : ne pas mettre de « référent » empêche la remontée du signalement à l'Inspection Académique mais rien n'indique sur la plateforme le côté indispensable de cette action*).
- impossibilité de faire remonter la totalité des informations (*comme c'était le cas avec les anciens formulaires, à savoir nombre de demi-journées, perlées ou continues, etc...*)
- la charge des convocations familles à la phase 2 incombe aux établissements (CPE ?) alors que tout un travail (déjà lourd) de remobilisation a déjà été fait en amont.
- qui se charge de ces RDV ? Direction ? CPE seul-e ? Quel résultat escompté ? Quelle pertinence vis à vis des familles ? (*un courrier envoyé par l'établissement a-t-il autant d'impact qu'un courrier envoyé par les services du Rectorat ?*)
- manque de visibilité sur les Commissions absentéismes post-phases 3 (*Présentation des familles aux rdv ? Retours ?*)
- quid de la gestion des élèves absentéistes de plus de 16 ans ? (*notamment en lycées*).
- comment stipuler dans les actions la « suppression de bourses » ? Comment faire apparaître le Gestionnaire ?

4 - Questions/problématiques diverses

- **Liaison collège/lycée** : Qui organise ? Quand allons-nous recevoir les fiches navette ? Quand va se dérouler cette journée ? Qui réalise ces transmissions (*CPE ? Professeurs principaux ?*) ?
- **Dispositif pour élèves décrocheurs** : proposition de regroupement de l'ensemble des CPE des collèges du bassin pour réflexion autour de la mise en place d'une sorte de « **classe relais** » qui tournerait entre les différents établissements du secteur sous forme de modules de remobilisation sur plusieurs semaines, par niveaux. Proposition de « partenariat » déjà faite l'an derniers entre les collèges G.Sand/M.Becanne/Stendhal mais n'a pas pu aboutir faute de moyen (heures). Nécessité de réflexion collective (*qui solliciter ? AS, enseignants, CPE, APS, infirmier-e-s, intervenants extérieurs, etc...*)
- **Dispositifs déjà existants** : entre autres ACT (*pour les élèves temporairement exclus*) ; Club de Prévention (*problématique de la libre adhésion, parfois compliqué de travailler avec certains clubs*).
- **Faits religieux** : plusieurs collègues (collèges et lycées) rapportent la recrudescence d'incidents liés à une pratique religieuse ou croyance (*refus d'assister à certains cours, tenues vestimentaires, etc...*). Sommes-nous assez formé-e-s ? Inquiétude...
- **Identité de genre** : problématique de plus en plus présente dans les établissements notamment dans les lycées avec internat. **Nous faisons remonter notre évident manque de formation/information quant à ces questions et conduites à tenir. Existe-t-il des professionnels qui pourraient nous accompagner ? Formation à inscrire dans le cadre du PAF ?**

En pj : Bilan journées 2021/2022, Tuto magistère, compte-rendu « Atelier 82 – Formation et Accompagnement des AED premiers contrats ».